



Déclaration de la National Football League

Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles

Le 7 novembre 2012

M. le président, membres du Comité,

Je m'appelle Jeff Pash. Je suis le vice-président exécutif et conseiller général de la National Football League (NFL). Au nom de la NFL, je vous remercie de m'offrir l'occasion de m'opposer énergiquement contre le projet de loi C-290, lequel modifierait le Code criminel du Canada en matière de paris sportifs. La NFL présente ce témoignage conjointement avec trois clubs de la NFL exploités en bordure de la frontière canadienne – les Buffalo Bills, les Detroit Lions et les Seattle Seahawks.

Nous nous opposons à ce que le gouvernement légalise le pari sportif pour les matchs individuels de la NFL, car cela compromettrait l'intégrité des matchs et les relations à long terme entre la NFL et ses partisans.

Nous sommes conscients qu'il ne nous appartient pas de dicter au gouvernement canadien comment gérer ses affaires, régler ses finances ou choisir ses politiques d'intérêt public. Néanmoins, lorsque la proposition dont est saisi le Comité vise à faire de notre sport une entreprise commerciale au bénéfice des gouvernements provinciaux au détriment de nos joueurs, de nos entraîneurs et de l'idée que ce font nos partisans de notre sport, nous nous devons de manifester notre opposition.

Devant l'administration fédérale et les administrations d'État aux États-Unis, la NFL promeut activement depuis des décennies l'adoption de lois limitant ou interdisant le pari sportif. À titre d'exemple, en 1992, le Congrès a adopté la Professional and Amateur Sports Protection Act (« PASPA ») à la suite de multiples tentatives par les États de légaliser le pari sportif. Ces propositions ont été faites en période de turbulence économique alors que les États cherchaient de nouvelles sources de revenus. Nous sommes heureux que le Congrès ait réussi à limiter le pari sportif aux quatre États où il existe déjà et à l'interdire dans les 46 autres États.

Lorsque le pari sportif en ligne a menacé de miner l'application de la PASPA, la NFL a appuyé l'adoption de la Unlawful Internet Gambling Enforcement Act of 2006 au Congrès pour mettre fin au pari sportif illégal en ligne. Nous avons travaillé avec le Congrès et le Département du Trésor en vue d'adopter une réglementation pour mettre à exécution la loi dans l'année suivant son adoption.

Conjointement avec la Ligue de baseball majeure, la Ligue nationale de hockey, la National Basketball Association et la National Collegiate Athletic Association, la NFL a entamé des procédures judiciaires pour défendre ces lois contre leur contestation périodique par les États. Au Delaware, les tribunaux fédéraux ont débouté les efforts déployés par l'État pour offrir d'autres produits de pari sportif. Des procédures sont en cours devant les tribunaux pour empêcher l'État du New Jersey d'offrir ce genre de produits en violation flagrante de la PASPA.

L'opposition de la NFL aux paris sportifs, comme vous pouvez le constater, ne date pas d'hier. Le motif principal de nos démarches peut se résumer en citant l'ancien sénateur des États-Unis et membre du Temple de la renommée de la NBA Bill Bradley. En 1992, le sénateur Bradley a expliqué dans les termes suivants pourquoi il appuyait la PASPA :

Les paris sportifs sanctionnés par l'État envoient le message que le sport est beaucoup plus une question d'argent que de réalisation personnelle et d'esprit sportif [...] les paris sportifs menacent l'intégrité du sport professionnel et amateur et minent la confiance du public, font du sport un véhicule pour le jeu de hasard au lieu d'un divertissement sain [...] et soulèvent des soupçons de trucage et de manipulation du jeu [...] Tous ces faits exercent des pressions indues sur les joueurs, les entraîneurs et les dirigeants. [traduction]

Si l'on légalisait plus de paris sportifs pour les matchs individuels, les partisans souhaiteraient moins savoir si une équipe perd ou gagne et s'inquiéteraient plutôt de savoir si leur équipe a « couvert l'écart des points ». Non seulement est-ce en contradiction flagrante avec les valeurs sportives et la NFL, mais cela amènera inévitablement les partisans à se demander si le coup de sifflet d'un arbitre, la décision d'un entraîneur ou une passe échappée est le résultat d'une erreur involontaire ou de l'acte intentionnel d'un arbitre, d'un entraîneur ou d'un joueur corrompu. Cette perception, si elle était largement répandue, compromettrait l'intégrité de notre sport.

En adoptant la PASPA, le Congrès des États-Unis a reconnu l'importance des sports comme institutions nationales crédibles, qui dépendent de la confiance du public quant à l'intégrité des matchs et qui méritent, par conséquent, d'être protégées contre la corruption. Il a conclu que « la légalisation générale des paris sportifs soulèverait inévitablement des soupçons à l'égard de tactiques controversées et inciterait les partisans à conclure que 'la partie est arrangée' chaque fois que leur équipe ferait mieux que l'écart des points ». 1992 U.S.C.C.A.N. 3556.

Une prolifération de paris sportifs autorisés par un gouvernement pourrait nuire à la réputation et au capital de sympathie des ligues de sports professionnels et porter préjudice à la

perception qu'a le public du sport amateur et professionnel. Une fois la réputation et le capital de sympathie compromis, et les liens de loyauté des partisans envers leurs équipes rompus, le dommage fait aux sports professionnels deviendrait irréparable.

Notre produit est la compétition sportive. Nous consacrons énormément de temps et de ressources financières à nos systèmes de repêchage, d'échange de joueurs indépendants, de détermination du plafond des salaires, d'établissement du calendrier de saison, etc. Tous ces éléments se conjuguent pour assurer la parité concurrentielle. Quelques jeux clés, voire un seul parfois, déterminent le résultat d'un match. Cet équilibre délicat est aisément troublé. Il suffit d'un jeu louche pour perdre la confiance du public.

Nous savons que certaines personnes parient illégalement. Toutefois, lorsqu'un gouvernement fédéral, un gouvernement d'État ou un gouvernement provincial prend des mesures pour légaliser les paris, l'activité prend une toute nouvelle apparence. Non seulement la société trouve les paris sportifs de plus en plus acceptables, ce qui leur enlève leur aspect illicite, mais le gouvernement en vient à les appuyer et les encourager. Après tout, les recettes provinciales dépendront du volume des paris. Au fil du temps, cette situation risque de transformer la nature même du sport d'une activité humaine et d'un travail d'équipe à une activité où les joueurs et les équipes sont tout simplement perçus comme un autre jeu de hasard.

Il suffit de penser à la vague de scandales de paris sportifs qui a empoisonné le sport professionnel et terni son image. En 2007, entre autres, le scandale d'arbitrage Tim Donaghy-NBA a causé un préjudice grave à la NBA et l'a obligé à restaurer la confiance de son bassin de partisans. Au début de l'année, le trucage des matchs dans les ligues de football italiennes par un réseau de paris sportifs a amené le premier ministre italien Mario Monti à étudier la possibilité de bannir le sport national pendant deux ans. Et ce ne sont pas là des incidents isolés. Depuis deux ans seulement, on dénombre partout dans le monde de multiples incidents de corruption dans le soccer, le cricket et d'autres sports. Ces incidents trop fréquents nous rappellent combien sont réelles les menaces contre l'intégrité du sport.

D'aucuns font valoir que le risque de corruption est atténué par l'entrée de fonds additionnels dans les coffres du gouvernement lorsque la conjoncture économique est difficile. C'est un autre pari qu'il vaut mieux ne pas faire. Les avantages financiers que cherche le gouvernement en légalisant les paris sportifs sont un mythe dans bien des cas et ne valent pas le prix sociétal. Par exemple, le Nevada est le seul État où les paris sportifs sont autorisés aux États-Unis. Pourtant, la commission de contrôle des jeux de hasard du Nevada estime que les recettes de l'État issues des paris sportifs en 2009 ne représentaient que 1,1 % du total des gains des jeux de hasard au Nevada, soit environ sept millions de dollars seulement. Il y a pourtant des coûts sociétaux associés aux jeux de hasard, y compris les paris sportifs. Un certain pourcentage de joueurs deviendrait des parieurs sportifs compulsifs, ce qui entraînerait des coûts pour leurs familles et leurs collectivités, coûts qui pourraient excéder les nouvelles recettes fiscales.

D'autres soutiennent que la légalisation des paris sportifs acculera les preneurs de paris à la faillite, augmentera les recettes fiscales indispensables et débouchera sur un accès de projections ambitieuses, mais irréalistes. En toute logique, plus il y aura de possibilités de parier plus le nombre de parieurs sportifs augmentera. La notion que les nouveaux casinos de pari sportif élimineront le marché illégal ne tient pas compte des réalités de cette entreprise. Le parieur sportif sérieux continuera d'être attiré par la facilité avec laquelle il peut joindre son preneur de paris au téléphone à n'importe quelle heure, où son pari est toujours accepté et où il n'aura jamais à se préoccuper des impôts, des frais ou à déclarer ses gains.

Les paris sportifs menacent l'intégrité de nos sports et la valeur qu'ils représentent. D'où les politiques strictes de la NFL à l'égard du jeu de hasard en général et du pari sportif en particulier. La Ligue interdit aux propriétaires d'un club de la NFL, aux entraîneurs, aux joueurs et à quiconque fait affaire avec eux de parier sur les sports, sous réserve de l'imposition de fortes sanctions disciplinaires par le commissaire pouvant aller jusqu'à la suspension à vie. Nous avons affiché nos règles antijeu de hasard dans les vestiaires et les avons remises à chaque joueur et personne faisant affaire avec la Ligue.

La Ligue a également avisé les grands réseaux de télévision qui diffusent nos matchs que nous jugeons la publicité et la diffusion d'information sur les paris sportifs inacceptables durant la télédiffusion des matchs.

En terminant, M. le Président, nous vous exhortons de rejeter le projet de loi C-290. Ses défenseurs font valoir que le pari sportif est un crime qui ne fait pas de victimes. Nous ne sommes pas d'accord. Les paris sportifs menacent l'intégrité de notre jeu et compromettent la confiance qu'entretiennent nos partisans à l'endroit de notre jeu. C'est évitable. Nous vous encourageons à défaire ce projet de loi.

Merci.